



L'Empreinte de l'Ours

S'Baere Blättel

Bulletin Municipal de la Commune de Baerenthal

Mairie de BAERENTHAL 1, rue Printemps d'Alsace 57230 BAERENTHAL

03.87.06.62.30

mail : mairie@baerenthal.eu site internet : www.baerenthal.eu

Responsable de la publication : Christian Cropsal 1^{er} Adjoint en charge de la communication

Comité de rédaction : S. Weil, A. Kessler, C. Ringard, J. Charpentier, P. Brunner, M. Zugmeyer et A. Levavasseur

Horaires d'ouverture :

Mairie

Mardi et vendredi de 14 h à 19 h

Mercredi de 8 h à 12 h

ou sur rendez-vous

Le Maire reçoit en Mairie sur RDV
les vendredis de 17 h à 19 h

Bibliothèque Municipale

03 87 06 26 48

biblio.baerenthal@orange.fr

Mardi de 16 h 30 h à 18 h

Agence Postale Communale

03 87 96 50 41

Lundi, mercredi et jeudi
de 14 h à 16 h 30

Mardi et vendredi de 17 h à 19 h

Samedi des semaines impaires
de 9 h à 11 h

POMPIERS : 18

POLICE : 17

URGENCES

Centre de régulation médicale

Méridigarde 0 820 33 20 20

**Appeler le 15
en cas d'urgence**

Pharmacies de garde :

Composer le 3237 pour connaître
la pharmacie de garde

Médecin :

Clarisse CROPSAL

03 87 06 53 34

Infirmière :

Cécile FERSTLER

03 87 96 17 23

AMAPA :

L'antenne du Pays de Bitche est installée à
Sarreguemines :

03 87 95 71 72

CLIC :

Antenne de Bitche :

03 87 78 06 99

Juin 2021

Prendre conscience de l'éloignement d'un centre de secours !

Rencontre avec le capitaine Christophe WILSIUS,
chef du Centre d'Incendie et de Secours de Bitche

*Quel est avant tout le but de votre démarche en
venant à la Mairie de Baerenthal ?*

Depuis la disparition du corps de sapeurs-pompiers à Baerenthal, il apparaît aujourd'hui une fragilité au niveau de la sécurité publique du village ! Il s'agit de mettre en place un travail de fond, sachant que la commune est à une quinzaine de kilomètres du centre de secours de Bitche, avec deux unités opérationnelles à Mouterhouse et à Philippsbourg.

Que faut-il faire ?

Il serait souhaitable d'avoir à nouveau des pompiers qui seraient rattachés aux communes voisines. Il n'y aura plus de centre de pompiers à Baerenthal, mais il faut sensibiliser la population du village à la problématique suivante « qu'est-ce que je peux faire en cas d'incident, d'accident ou d'arrêt cardiaque ? »

Concrètement, que préconisez-vous ?

Le cœur de métier des pompiers est de sauver des vies. Il s'agit avant tout de valoriser les secours de proximité et de profiter de la dynamique des trois villages et notamment des trois maires et de leurs conseils municipaux. L'idéal pour nous, sapeurs-pompiers venant de Bitche, c'est qu'il y ait déjà sur place, sur un lieu d'intervention, une personne ressource qui a reçu une formation de secouriste ou de Premiers Secours Civique (PSC 1).

Inviter les plus jeunes dès l'âge de 12 ans, à rejoindre les Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) où dans l'un des deux villages voisins. Le recrutement va jusqu'à 14 ans et la formation des JSP s'arrête à 16 ans. C'est le premier axe d'effort : « miser sur la jeunesse ». Le deuxième axe d'effort concerne ensuite les adultes.

Quel serait le statut ?

A terme, il s'agit d'avoir à nouveau des sapeurs-pompiers bénévoles et volontaires, sachant que le terme de bénévole n'exclut pas la possibilité de toucher des vacations ou indemnités à chaque intervention. L'important est d'apprendre des gestes qui sauvent, d'autant plus qu'il y a deux défibrillateurs dans la commune : un à la mairie (d'octobre à mars) et au camping (d'avril à septembre), et un autre au terrain de football !

Comment voyez-vous la phase de recrutement ?

Sous la dynamique des trois maires, il faudra mettre en place quelques réunions publiques où seront expliqués les services civiques et/ou les fonctions pour devenir sapeur-pompier. Ces réunions peuvent commencer ou finir avec des ateliers de gestes de premier secours.

Il est possible de me joindre au 06 08 64 39 18
ou sur mon adresse mail : christophe.wilsius@sdis57.fr



Capitaine Christophe Wilsius et Christian Cropsal

Décisions du Conseil Municipal — Séance du 19 mai 2021

Le compte rendu de la séance du 09 avril dernier a été adopté à l'unanimité.

AFFAIRES DIVERSES

A- Adoption grille tarifaire 2021-2022 ALSH

Périscolaire	QF 0 à 500	QF 500.01 à 950	QF 950.01 à 1500	QF + 1500
Matin 1heure 7h30-8h30	1,00 €	1,20 €	1,40 €	1,70 €
Midi 2 heures <u>Avec repas</u>	6,90 €	7,20 €	7,70 €	8,00 €
Soir 1heure 16h30-17h30	1,00 €	1,20 €	1,40 €	1,70 €
Mercredis	QF 0 à 500	QF 500.01 à 950	QF 950.01 à 1500	QF + 1500
Après-midi avec goûter	4,50 €	5,00 €	5,50 €	6,10 €
Vacances scolaires	QF 0 à 500	QF 500.01 à 950	QF 950.01 à 1500	QF + 1500
Forfait semaine avec repas	1 ^{er} enfant 57,00 €	59,00 €	62,00 €	65,00 €
	2 ^{ème} enf 51,00 €	53,00 €	56,00 €	59,00 €
	3 ^{ème} enf 46,00 €	47,00 €	48,00 €	49,00 €
Journée avec repas	1 ^{er} enfant 13,00 €	14,00 €	15,00 €	16,00 €
	2 ^{ème} enf 12,00 €	13,00 €	14,00 €	15,00 €
	3 ^{ème} enf 10,00 €	11,00 €	12,00 €	13,00 €

Les tarifs ci-dessus seront majorés pour les enfants n'habitant pas dans les communes cosignataires de la convention (Baerenthal, Mouterhouse, Philippssbourg, Eguelshardt)

B- Acceptation des propositions d'admission en non-valeur – année 2021

Le Conseil Municipal accepte les admissions en non-valeur des titres de recettes ci-dessous :

- budget du Camping : 1.300,30 € relatif à un droit de place du camping
- budget de la Commune : 41.32 € relatif à la pose et la dépose d'un abribus suite à dégradations

C – Demande de subvention 2021 de l'Association Chiens Guide de l'Est

Il a été décidé de ne pas réserver une suite favorable à la demande de subvention formulée par l'Association Chiens Guide de l'Est.

D- Extension du Columbarium : demandes de subventions (DETR-AMBITION Moselle)

L'Assemblée municipale a accepté la réalisation des travaux d'extension du columbarium au cimetière de Baerenthal pour un montant global HT de 44.128 €. Une demande de subvention sera déposée auprès de l'Etat et du Département, à hauteur de 40 % pour la première et 30 % pour la seconde.

E – Gestion et location de la salle Ramstein-Plage – saison 2021

Ce point d'information n'a pas donné lieu à délibération car les membres du Conseil Municipal souhaitent recevoir la personne qui a récemment déposé sa candidature à la location-gérance.

AFFAIRES FONCIERES

A – Désaffection et vente du Presbytère protestant

Le Conseil Municipal a accepté la procédure de désaffection du Presbytère. Basé sur une estimation du Service des Domaines datant de 2019 et compte-tenu des aménagements qui y sont prévus, le prix de cession a été fixé à 100.000 €.

Par ailleurs, une convention entre la Commune de Baerenthal et la Paroisse Protestante va être signée afin de garantir, d'une part, un logement au Pasteur dans l'hypothèse d'une éventuelle affectation et d'autre part, l'utilisation du Foyer René SCHMITT par la Paroisse pour la pratique des activités liées au culte.

Vie pratique

Elections Régionales et départementales

Ces élections se tiendront les dimanches 20 et 27 juin 2021.

Les bureaux de vote, exceptionnellement installés au foyer René Schmitt, seront ouverts de 8 h à 18 h.

Pour pouvoir voter, il faudra présenter votre pièce d'identité ainsi que votre carte d'électeur.

Il est également conseillé de ramener un stylo personnel pour signer la liste d'émargement.

Le port du masque reste bien sûr obligatoire et la distance réglementaire avec les autres personnes sera à respecter.

La commune mettra en place toutes les mesures nécessaires permettant d'accueillir les électeurs dans le respect des règles sanitaires.



Coupure de courant pour travaux

ENEDIS informe d'une coupure de courant dans les rues suivantes le

mardi 1er juin 2021, de 9 h à 12 h

- ◆ Impasse Langfeld au n° 1, du n° 5 au n° 11 et du n° 2 au n° 16
- ◆ Rue Walther Wäldele aux n° 6, n° 10, n° 14 et n° 16
- ◆ Rue de Philippsbourg aux n° 26, n° 32 et n° 34



Information du SYDEME

Le Sydème informe que les collectes complémentaires reprennent lors des permanences multiflux. Il s'agit des

- ◆ lunettes usagées (correctrices, de lecture, solaires, pour enfants ou adultes),
- ◆ piles ou accumulateurs usagés de toutes dimensions
- ◆ radiographies argentiques de toutes dimensions (débarrassées des enveloppes, papiers et pochettes).

Peut-on se garer sur le trottoir ?

Le code de la route stipule qu'un stationnement sur le trottoir ou à cheval sur la chaussée et le trottoir d'un véhicule motorisé, est interdit surtout lorsqu'il gêne la circulation des passants, des pousssettes et des personnes à mobilité réduite.

Pour la sécurité des usagers, il est demandé aux riverains et à leurs visiteurs de respecter cette réglementation en comptant sur leur compréhension.

Können wir auf dem Bürgersteig parken?



Die Straßenverkehrsordnung sieht vor, dass das Parken eines Kraftfahrzeugs auf dem Bürgersteig oder auf der Straße und dem Bürgersteig als verboten gilt, insbesondere wenn dies die Bewegung von Passanten, Kinderwagen und Personen mit eingeschränkter Mobilität behindert.

Für die Sicherheit der Benutzer werden die Bewohner und ihre Besucher gebeten, diese Vorschriften zu beachten, wir zählen auf Ihr Verständnis.

Election au Conseil Municipal des Jeunes

8 candidats se sont présentés : Eve Burckbuchler, Tom Charpentier, Guillaume Clementz, Ludivine Eliçabe, Elouan Graff, Roxane Masson, Lydie Osswald et Timothy Wolf.

Ces jeunes ont tous été élus à l'unanimité.

Après avoir élu Elouan Graff et Lydie Osswald respectivement président et vice-présidente de ce nouveau Conseil Municipal des Jeunes, le 22 mai dernier, les nouveaux élus se sont mis immédiatement au travail pour proposer des actions visant à améliorer notre quotidien.

Nous reviendrons régulièrement sur ces actions dans notre bulletin municipal.

En attendant, nous leur adressons toutes nos félicitations pour leur élection et leur engagement citoyen.



Nos joies

Félicitations à :

Mme **Marthe Hoehr** née Muller qui fêtera ses 85 ans le 1er juin
M. **René Loeffler** qui fêtera ses 84 ans le 4 juin
Mme **Sophie Gomes** née Goetz qui fêtera ses 83 ans le 7 juin
Mme **Nicole Finzel** née Helf qui fêtera ses 87 ans le 13 juin
M. **Freddy Haury** qui fêtera ses 84 ans le 13 juin
M. **Alfred Beck** qui fêtera ses 85 ans le 18 juin
Mme **Erna Metz** née Bernhardt qui fêtera ses 90 ans le 23 juin



Bloc notes

Samedi 5 juin : Ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, de 10 h à 12 h.
Samedi 12 juin : Ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, de 10 h à 12 h.
Samedi 19 juin : Ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, de 10 h à 12 h.
Samedi 26 juin : Ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, de 10 h à 12 h.

Pensez à respecter les gestes barrières !



Le secrétariat de mairie sera fermé le mercredi 2 juin 2021 toute la journée et fermera le vendredi 4 juin 2021 à 18 h.

En cas d'urgence, le Maire est joignable au 06 86 55 96 41

NOUVEAU SERVICE DE PROXIMITÉ

Ce bulletin municipal
vous est offert par



**PLATS DU JOUR 7,50€
ENTRÉE / PLAT ou PLAT / DESSERT 9,00€
ENTRÉE / PLAT / DESSERT 11,00€**
Livraison comprise pour chaque formule



[La Petite Suisse](#)

**98 rue Nationale
57230 Éguelshardt**

RÉSERVEZ VOTRE TABLE AU 03 87 06 15 33

Ouvert du lundi au mardi de 10h30 à 14h00
Du jeudi au dimanche de 10h30 à 14h00
et de 17h30 à 23h00 - Fermé le mercredi

www.lapetitesuisse.fr